

ORGANISATION DU DROIT HUMAIN

Au 1er janvier 2020, l'Ordre Maçonnique Mixte et International LE DROIT HUMAIN regroupe environ 32.000 membres, présents dans plus de 60 pays dans le monde, et sur les 5 continents.

Les Francs-Maçons se réunissent en loge. Une loge (ou atelier) est un groupe de Francs-Maçons sous la direction d'un Maître, qui peut être un homme ou une femme, entouré de "ses officiers", où chacun tient une place dans le rituel et dans l'organisation du travail en loge. Ce Maître, homme ou femme, est élu chaque année par les membres de la loge, de même que tous les officiers.

Les réunions des loges se déroulent dans un temple une ou deux fois par mois.

Les loges ont leur propre règlement et travaillent dans leur propre langue.

Les loges sont regroupées sur une base géographique ; Selon le nombre de loges et le nombre de leurs membres, il s'agira de Fédérations, Fédérations pionnières ou Loges pionnières.

Chaque Fédération nationale garde son autonomie tout en respectant les prescriptions du texte fondamental qui régit l'Ordre : la Constitution Internationale revue tous les cinq ans.

Le siège de l'Ordre est à Paris, là où l'Ordre fut fondé.

Les instances administratives de l'Ordre utilisent trois langues : le français, l'anglais et l'espagnol.

LE DROIT HUMAIN INTERNATIONAL

5 rue Jules Breton

75013 PARIS

France

E-mail: dhi@ledhinternational.net